



FROID et DIGNITE

Actuellement, et ceci depuis plusieurs jours, la température à Laval ne dépasse pas les 7° en journée. Un brouillard givrant entoure la ville et tout est gelé pendant toute la journée. Il fait froid et dans les rues, seules des personnes pressées de se mettre au chaud, arpentent les trottoirs.

Ce sont dans ces conditions climatiques, que les familles des détenus doivent attendre que leur tour de visite arrive. Ces familles font comme elles peuvent : enfermées dans leur voiture, emmitouflées sur le parking de l'EPM. Adultes et enfants sont là à braver le froid....

Cela se passe dans notre ville, le 15 et 16 décembre 2007 et cela sera toujours vrai pour le 19, 22 et 23 décembre, dates des prochaines visites.....et cela se passera encore tous les mercredis, samedis et dimanches des mois à venir.....Ainsi, au total, des centaines de d'hommes, de femmes, et d'enfants parfois très jeunes devront prendre leur mal en patience sur un parking et dans le froid.....

Que fait l'Administration ? Que fait l'Administration pour apporter une solution concrète à ces conditions indignes infligées à des familles ? Est-ce digne d'un Service Public ? La réponse est affligeante.....Elle plante des arbres !!!! Oui, afin d'embellir la vitrine « EPM », elle fait planter des arbres.

Pourtant, dès le mois de juin 2007, les éducateurs ont proposé une solution d'urgence : mettre un préfabriqué à la disposition des familles. Cette situation pouvait donc être anticipée. Et nous sommes en décembre....

Extrait des Règles Pénitentiaires Européennes 2006 :

Règle 72.1 : « Les prisons doivent être gérées dans un cadre éthique soulignant l'obligation de traiter tous les détenus avec humanité et de respecter la dignité inhérente à tout être humain ».

Et ce respect et cette dignité concernent également les familles...